

Compte rendu de la séance du 4 septembre 2018

Décision modificative N°1 – budget général : 2 conteneurs ordures ménagères ont été acquis car un conteneur sous la salle polyvalente était cassé. Cette dépense n'était pas prévue au budget. La facture s'élève à 435.17 €. Il va donc être rajouté 500 € à l'article 2158 achat de matériel pris sur la ligne dépenses imprévues.

L'assemblée générale des Montréal de France se déroule les 29 et 30 septembre. Un repas est offert par la mairie aux personnes inscrites pour cette manifestation. Une visite à la Caverne du Pont d'Arc est organisée le samedi après-midi pour ceux qui s'y sont inscrits ainsi qu'une visite guidée au château de Vogüé le dimanche à 9h30. L'assemblée générale aura lieu le dimanche à 10 h à la mairie.

Une main courante va être installée à l'escalier qui monte à l'église pour un montant de 1982 € TTC.

Un cours de gym douce va être mis en place le mardi de 19h à 20h en plus des cours de cardio step (le lundi de 19h à 20h) et de renforcement musculaire (le jeudi de 19h à 20h15).

Le frigo de la salle de réunion est vétuste. Il faudra le changer cette année.

Il a été constaté que les containers à papier situés sur la route de Sanilhac, place du Plot, étaient utilisés par des personnes inciviques qui y déposaient des plastiques et de gros cartons. Il est rappelé que le tri sélectif doit être respecté.